Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 24 Dhoulhajja 1442
3 Août 2021

N° 63

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1837**
Fonds de Commerce
Vente de fonds de commerce **1839**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1840**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1841**
Avis aux créanciers **1842**
Convocations
Sociétés anonymes **1843**
Divers
Avis au public **1843**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

1. Dépôts des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020

2. Ratification de la nomination d'un administrateur

3. Renouvellement du mandat de la société d'expertise comptable "Experts Partners" en qualité de Co-Commissaire aux comptes

4. Dépôt des états financiers de l'exercice 2020 et des rapports général et spécial des commissaires aux comptes

Société "BONNA BETON ET MATERIAUX PREFABRIQUES SA"

(BBMP)

Identifiant unique : 0341455A

Capital : 14 016 000 DT

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba 2033 Mégrine

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 28 mai 2021 et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 17 juin 2021 sous le n° 21702663, quittance n°038718, il a été décidé de :

1/ Approuver les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,

2/ Ratifier la nomination faite par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 12 novembre 2020 de M.Emmanuel Croissandeau en qualité d'administrateur et ce jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice 2022 ,

3/ Renouveler le mandat de la société d'expertise comptable "Experts Partners" représentée par M. Salah Meziou en qualité de Co-Commissaire aux comptes et ce pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Une copie de ces documents accompagnés des états financiers de l'exercice 2020 et des rapports des commissaires aux comptes, ont été déposés au Registre National des entreprises en date du 29 juillet 2021 sous le n°202165271.

2021R02040SANB2

---

1. Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2020

2. Ratification de la nomination d'un administrateur

3. Démission de deux administrateurs et nomination de deux administrateurs

4. Dépôt des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020

5. Dépôt du rapport général, du rapport spécial et du rapport sur les comptes consolidés des commissaires aux comptes

Société «BONNA TUNISIE SA»

Identifiant unique : 0001901K

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba 2033 - Mégrine

Capital : 19 779 375 DT

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenues le 28 mai 2021, et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 3 juin 2021 sous le n°21702306, quittance n° M035480, il a été décidé :

- D'approuver les états financiers individuels et les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020,

- De ratifier la nomination faite par le Conseil d'administration dans sa réunion tenue le 12 novembre 2020 de Monsieur Emmanuel Croissandeau en qualité d'administrateur et ce jusqu'à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2021,

- D'accepter la démission de Madame Ilhem Ghazzai et de Monsieur Lotfi Rouissi en leur qualité d'administrateurs qui prend effet le 29 mai 2021 et de nommer en remplacement Madame Sonia Grati et Monsieur Fathi Derbal et ce jusqu'à la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2021.

Une copie de ces documents accompagnés des états financiers individuels, des états financiers consolidés de l'exercice 2020 et des rapports des commissaires aux comptes, a été déposée au Registre National des entreprises en date du 18 juin 2021 sous le n°202146801.

2021R02041SANB2

Société MIXAL

Société anonyme

Au capital de 8975 000

Siège social : Boulevard de l'Environnement Bir El Kassaa 2059 Ben Arous

Identifiant Unique N° : 644659T

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 25 juin 2021, enregistré à la recette des finances de Bir El Kassaa en date du 29 juillet 2021, quittance n°M024305, enregistrement n°21700924, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 29 juillet 2021 sous le numéro 202165887, il a été décidé ce qui suit :

- L'acceptation de la démission de Monsieur Adel Gara de son poste de Directeur Général et lui donne quitus.

- La Nomination de Monsieur Tarak Cherif en tant que Président Directeur Général pour une période de trois années 2021, 2022 et 2023 et dont son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

- La Nomination de Monsieur Baligh Samet en tant que Directeur Général Adjoint de la société pour une période de trois années 2021, 2022 et 2023 et dont son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

- L'attribution au Président Directeur Général les pouvoirs prévues par la législation en vigueur et les statuts.

2021R02044SANB2

Nomination des administrateurs

Société de l'environnement de la plantation et du jardinage de Sfax

Société anonyme

Au capital de 2.500.000 dinars

Siège social : Route Aéroport km2, devant Pharmacie Sallemi Sfax

Identifiant unique : 1218821S

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie le 17 Juin 2021, enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Bourguiba - Sfax le 8 Juillet 2021 sous le n°21803663, quittance n°M003929, il a été décidé de nommer les personnes suivantes en qualité de membre du conseil d'administration, à partir de la date de la tenue de ladite assemblée et qui prend fin à la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022 :

1) Madame Nourmen Abdenadher

2) Madame Majda Ellouze.

Un exemplaire du susdit PV a été déposé au Registre National des Entreprises Sfax, le 13/7/2021 sous le n°202158498.

2021X00883SANB2

Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud

SARL au capital de 1 000 000 D

Siège social : 52, Rue Ibn Charaf, Belvédère Tunis 1002

RC : B133011998

MF : 040873 R

Matricule CNSS : 140043-72

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 24 Juin 2021, enregistré à la recette des finances de la Cité Mahrajène Tunis en date du 7 Juillet 2021 sous le numéro 21803926 quittance n°46390 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises du centre national du registre des entreprises le 13 juillet 2021 sous le n°202157967, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- L'approbation du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- L'approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 (conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales) ;
- L'approbation des affectations des résultats selon la lettre du ministre des finances n°224 en date du 8 avril 2005 ;
- Quitus au profit des membres du conseil d'administration sur la gestion 2020 ;
- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour une période de 3 ans 2021, 2022 et 2023;
- Approbation de la désignation de trois nouveaux administrateurs ;
- Fixer les jetons de présence pour les représentants des entreprises publiques au conseil d'administration de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud.

2021401990SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du BORGES ORGANIC OLIVE OIL COMPANY

Société anonyme ne faisant pas appel à l'épargne

Au capital de : 1.000.000 dinars

Code des Sociétés Commerciales

Siège social : Colisée Soula Escalier C, 4ème étage, 2092, El Manar II, Tunis

Identifiant unique : 0587554N/A/M/000

Dénomination sociale de la société : BORGES ORGANIC OLIVE OIL COMPANY

Forme juridique : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Montant de l'augmentation du capital en numéraire : 3.900.000 Dinars majorée d'une prime d'émission de 6.100.000 dinars

Siège social : Colisée Soula, Escalier C, 4ème étage, 2092, El Manar II, Tunis

Objet social : Achat, vente, exportation et le conditionnement d'huile d'olive.

Durée : 99 ans

Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 39.000 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 100 Dinars chacune

Apport en nature : Néant

Avantages particuliers prévus : Néant

Les conditions d'admission aux assemblées générales des Actionnaires et exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social.

Sur ces bénéfices nets il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices.

Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription au capital en numéraire doivent être versés auprès de la BH Bank agence Alain Savary dans un compte indisponible ouvert sous le numéro 14013013300700383191, intitulé "Société anonyme en cours d'augmentation".

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de parution de cette notice au JORT. La souscription pourrait être clôture avant ce délai en cas de souscription intégrale des actions formant l'augmentation du capital.

Modalité de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion : La convocation de l'assemblée générale extraordinaire aura lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du code des sociétés commerciales et se tiendra au siège social de la société.

2021401992SANB2

Annulation de l'assemblée générale extraordinaire

Haïfa pour le développement et l'investissement

Société anonyme

Au capital de : 4 207 500 DT

Siège social : Immeuble Mirmar, Business City, Bloc B, Appartement 4.3, Centre Urbain nord, 1003 Tunis

Identifiant Unique : 1605717B

Compte tenu de l'état sanitaire général et le développement de la situation épidémiologique dans le pays, il a été décidé d'annuler l'assemblée générale extraordinaire prévue le samedi 31 juillet 2021 à 10h à l'espace Aréna Lac1, Tunis, conformément à la convocation annoncée au JORT n°52 du 02/7/2021, la publication au B.O.R.N.E n°202153621 du 02/7/2021 et le courrier électronique adressé à chaque actionnaire.

2021401993SANB2

Renouvellement du mandat du Président du conseil, du Directeur

Général, des Administrateurs et du commissaire aux comptes

SOCIETE DE MAINTENANCE MULTITECHNIQUES.ENERGIES RENOUVELABLES

"SOMEM"

S.A au capital de 600.000 dinars

Siège social : 26, rue Amine El Abbassi - 1082 Tunis - Belvédère

I.U : 0035349R

M.F : 35349R/A/M/000

Matricule CNSS : 203616-13

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2021, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène de Tunis le 9 Juillet 2021 sous le n°21803998, quittance n°46859, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, sous le n°202165082 en date du 28 juillet 2021.

Il a été décidé de :

Renouveler le mandat des membres du conseil d'administration pour une nouvelle durée de trois années, qui prendra fin le jour de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Le conseil d'administration est ainsi constitué :

- Monsieur Slah-Eddine Ben Said
- Madame Selima Bensaid
- Madame Fatma-Alya Baccouche
- Monsieur Said Drira
- Monsieur Lotfi Rebaii
- La Société SOGEDIP
- Monsieur Mahmoud Ettriki
- Monsieur Mohamed Chedly M'Rad.

Renouveler le mandat de la Société SACOM, Commissaire aux comptes pour une durée de trois ans qui expirera le jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 30 juin 2021, enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène Tunis, le 9 Juillet 2021 sous le n°21803996, quittance n°46856, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, sous le n°202165082 en date du 28 Juillet 2021, il a été décidé de :

Renouveler le mandat de Président du conseil d'administration pour une nouvelle durée de trois années, avec les mêmes pouvoirs qui lui ont été conférés.

Renouveler le mandat du Directeur Général une nouvelle durée de trois années, avec les mêmes pouvoirs qui lui ont été conférés et qui prendra fin le jour de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

2021401995SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté Général Commerce

Société à responsabilité limitée

Capital : 50.000 DT

Siège social : Zone Industrielle de Borj Ghorbel, Bir el Kasaa Ben Arous

Matricule Unique : 1044437/Z

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances el Yasminet le 23/4/2018 sous le n°18701192 quittance n°019647 M, les deux associés Mr Lakrab Belgacem et Mr Zouaghi Naoufel ont décidé de donné à chacun d'entre eux l'autorisation de cédé et de vendre ses parts sociales librement à toute personne même tiers des associés. Et par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances el Yasminet le 24/4/2018 sous le n°18701213 quittance n°019827 M, Mr Zouaghi Naoufel a cédé la totalité de ses parts soit 1000 parts sociales à Mr Lakrab Aberrahmen, les articles 6/8 et 14 des statuts ont été notifié. Deux copies ont été déposées au registre national des entreprises le 27/7/2021 sous le n°202164330.

2021R02042SRLB2

Liquidation de la Société CONGEMER NEGOCE

SARL au capital de 130.000 dinars en état de liquidation

Zone Industrielle Madagascar 3000 Sfax

Identifiant Unique : 1560054N

L'AGE de la société CONGEMER NEGOCE tenue le 15 avril 2021 objet de PV enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 20 avril 2021 sous le n° 21502174 reçu n°M002344, dont une copie a été déposée au RNE en date du 21 Juin 2021, il a été décidé la liquidation de la société CONGEMER NEGOCE de façon amiable et a désigné M. Jalel Chtioui en tant que liquidateur.

2021X00884SRLB2

Avis de distribution

Société CONGEMER NEGOCE

SARL au capital de 130.000 dinars en état de liquidation

Zone Industrielle Madagascar 3000 Sfax

Identifiant Unique : 1560054N

Le liquidateur M. Jalel Chtioui désigné en vertu de l'AGE de la société CONGEMER NEGOCE tenue le 15 avril 2021 objet de PV enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 20 avril 2021 sous le n°21502174 reçu n°M002344, annonce la décision de distribution des fonds disponibles de la liquidation de la société. Toute personne intéressée peut faire oppositions dans un délai de 90 jours à compter de la date de parution du dernier avis au sens de l'art 46 du CSC avec la possibilité de contacter le liquidateur au siège de la société citée.

2021X00885SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation d'un fonds de commerce rédigé par le notaire Maître Thouraya Ayari le 17/6/2021, enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 8/7/2021 Quittance n°M062840 Madame Sihem Habiba Bouhlila demeurant au 7 Rue Astrabon Carthage Byrsa a cédé à Titre de Donation à sa fille Madame Rym MOsraa demeurant au 18 Rue de Marseille Tunis la totalité du fonds de commerce inscrit au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n° 0513937V et dont l'activité principale consistait en (le Commerce des Parfums et Produits Cosmétiques) au Local sis à la Rue Mokhtar Attia n° 39 bis Tunis et les succursales :

- Au local sis à l'Avenue Habib Bourguiba n° 45 Complexe le Colisée Rez-de-chaussée n°02 Bab Bhar, Tunis (Commerce de Parfums, produits cosmétiques, produits parapharmaceutiques et vente de parfum en détail).

- Au local sis au 11 bis Khezama Est Sousse Jawhara (Commerce de Parfums, produits cosmétiques, Produits parapharmaceutiques et vente de parfum en détail).

- Au local sis à la Rue Hédi Nouira Résidence Asma Ennasr 2 Tunis (Commerce de Parfums, produits cosmétiques, Produits parapharmaceutiques et vente de parfum en détail)

- Au local sis à l'Avenue de l'Indépendance n°A14 La Marsa (Commerce de Parfums et Produits Cosmétiques).

- Au local sis à l'Avenue Habib Bourguiba n°43 Tunis (Commerce de Parfums et Produits Cosmétiques).

Toute opposition doit se formuler entre les mains de Mme. Rym Mosraa en sa demeure sus-indiquée dans un délai maximum de 20 jours à dater de la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien le 30/7/2021 sous le numéro 6249.

2021T00764FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P rédigé par Maître Anis Mrabet 185 rue Mouhamed Ali Gabès, daté du 01 juillet 2021 et enregistré à la recette des finances à El Hamma Gabès le 9 juillet 2021 reçu n°M025449, n° d'enregistrement 21200789, Monsieur Magtouf Ben Mehdi Ben Bechir Adouni et Monsieur Fayçal Ben El Arbi Ben El Hédi Marzougi ont cédé à Madame Hanen Bent Mouhamed Ben Sassi Gharsalla l'ensemble du fonds de commerce nommé «Louzan» cité à Rue de l'environnement El Hamma Gabès.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au J.O.R.T à l'adresse du rédacteur de contrat Maître Anis Mrabet 185 rue Mouhamed Ali 6000 Gabès.

Cette annonce a été publiée aux Quotidiens «Elchourouk» et «Le Quotidien» datés du 18/7/2021.

2021R02048FCCC2

Résiliation d'un contrat de Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte notarié à la recette des finances de Mahdia le 14/7/2021 sous le numéro de quittance MO50830 Madame Houda Bent Mohamed Ben Mohamed Torki titulaire de la C.I.N n°03814791 délivrée le 19/02/2004 et Madame Raouia Bent Hadj Ahmed Ben Mohamed Zouari titulaire de la C.I.N 08250018 délivrée le 28/7/2017 ont résilié le contrat de donation notarié d'un fonds de commerce enregistré le 13/10/2017 sous le numéro M050830.

La résiliation comprend les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Madame Houda Bent Mohamed Ben Mohamed Torki demeurant à la rue Iben Heni Mahdia et ce dans un délai ne dépasse pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au journal officiel de la République Tunisienne.

2021S00846FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un contrat de vente légalisé le 9/7/2021et enregistré à la recette des finances d'Agareb Sfax le 14/7/2021 (numéro d'enregistrement 21200550 quittance n°M014350) Farid Ibn Khairiya demeurant à Agareb cité echaachaa 2 Sfax, a vendu à Wassim Al-Ashhab demeurant à Essoualem Agareb Sfax, tous les actifs commerciaux exploités à la vente de chaussures au stand n°34 situé au 20 Mars, 27 parc de 7 novembre à Agareb, Sfax. Les oppositions sont acceptées dans un délai maximum de vingt jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de Maître Chakroun Mondher, Avocat à la cour installé à Sfax, immeuble les quatre saisons sixième étage bureau n°C6/2 Bab bhar.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 17/7/2021.

2021X00881FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 26/7/2021 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 29/7/2021 sous le n°21202952 Quittance n°M048558, Abdelkrim Abdennadher (CIN 01153996, I.U : 0190565Q), demeurant à cité Habib rue 2172 n°2 Sfax, Abdelkader Rabaoui (CIN n°06093015) demeurant à la route de Gabès km 7 cité Ben Saïda Thyna Sfax, la totalité du fonds de commerce ayant pour objet le commerce des fruits et légumes exploité au local sis à route Mharza km 4 rue de la Jordanie cité Habib Sfax, avec ses éléments corporels ainsi que tous ses éléments incorporels à savoir notamment la clientèle, l'achalandage, le droit au renouvellement du bail du local où est exploité le fonds vendu.

Les oppositions au paiement du prix doivent être formées entre les mains de Maître Moez Ayed Zambaa avocat à la cour de cassation, rue Taher Sfar Im. Marhaba center App A16 Sfax, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de l'apparition de cet avis au JORT. Cet avis est publié aux journaux quotidiens Assabah et Le Temps parus le 3/8/2021.

2021X00882FCCC2

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association

Dénomination de l'Association : j'ai un rêve.

Siège social : avenue Habib Bourguiba bureau n°02 oued meliz 8115 Jendouba.

Objectifs de l'association :

- Travailler à activer les énergies des jeunes pour servir l'intérêt public à l'intérieur et à l'extérieur des frontières du pays et inculquer l'esprit de citoyenneté.

- Contribuer à la définition de la région et des richesses naturelles qu'elle possède chez nous et à l'étranger.

- Participation à la relance des événements nationaux et locaux.

- Lier les relations avec les associations et organisations ayant des objectifs similaires à l'intérieur et à l'extérieur des frontières du pays, les lier à la Tunisie par des relations diplomatiques.

Les membres :

- Président : Mohamed Khazri

- Secrétaire générale : Afef Abidi

- Trésorier : Sofien Ayachi.

2021R01551APSF1

Constitution d'une Association

Nom : J'aime vivre avec mes parents

Lieu : Institution d'enseignement IBN ARAFA Rue 74 Mégrine gouvernorat Ben Arous.

Objectifs :

- Participation dans la diminution du taux de divorce, garder les liens familiaux et protéger les familles de toute dysfonctionnement.

- Participation dans le changement des lois à fin d'améliorer les lois en rapport avec la dynamique familiale.

- Connecter les relations avec des associations et des organisations en Tunisie et celles à l'étranger ayant les mêmes objectifs.

Les Membres :

- Président de l'association : Mme Rmiki Karima «Psychologue clinicienne en chef au ministère de la santé publique

- Secrétaire Général : Mr Atef Lika infirmier major au ministère de la santé publique

- Trésorier : Mme Akari Ines «Psychologue principale au ministère des affaires sociales».

2021R02013APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères d'un fonds de commerce

Etude Maître Aref Mrabet

Huissier Notaire

21 Rue Bechir Eljaziri Gabès

Tel : 75 278 144

Le créancier saisissant :

STE KIPROPHA SARL, titulaire d'identifiant unique n°649492K en la personne de son représentant légal dont le siège social est sis au 25 rue n°8603 Zone Industrielle Charguia 1 Tunis, à son agence rue Farhat Hached Gabès.

Le débiteur saisi :

Imed Salem commerçants Pharmacien titulaire d'identifiant unique n°347707 c sis à la rue de l'Environnement Zarat Mereth.

Vente sur la base de jugement commercial du tribunal de 1ère instance de Gabès du 02/11/2020 n°1316.

Le fonds de commerce destiné à la vente :

Le fonds de commerce s'agit d'une Pharmacie qui a un bon emplacement à la proximité du centre ville dont la superficie de 70 m², l'adresse à la rue de l'Environnement Zarat Mereth.

Le fonds de commerce constitue tous les biens mobiliers affectés à l'exercice de son activité et tous autres biens nécessaires à l'exploitation du fonds tel que l'enseigne le nom commercial.

Le droit au bail, le matériel, l'outillage, les marchandises et tous les autres éléments incorporels.

Mise à prix : La mise à prix du fonds de commerce est fixée à (134.207.587).

La date de la vente : La vente aux enchères est fixée le jeudi 19/8/2021 à 10 h 30 du matin.

A l'adresse du fonds de commerce à la rue de l'Environnement ZARAT MERETH.

La personne intéressée peut visiter le lieu chaque jours dans l'honoraire administratif.

Et pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude de Maître Aref Mrabet l'Huissier poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé dans son bureau.

Conditions de participation :

Pour participation aux enchères il faut consigner 10% de la mise à prix avec un chèque certifié.

2021R02043VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule RN E n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Madame Faiza Bent Abdessattar Kammoun, titulaire de la CIN n°05336821, demeurant à Khezama Est rue La Perle du Sahel n°17 Sousse, demeurant avenue El afran maison n°74 Sfax

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama - Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000

Immeuble saisi :

Des parts indivises 238.593 parts, (283.953 parts / 5307 parts) revenant à Madame Faiza Kammoun titre foncier n°52721 Tunis consistant en un terrain nu, situé à Ben Arous prés du cartier yasminate limitrophe d'un complexe d'habitat et de commerce ouvrant sur la route nationale n°33 zone verte selon plan d'aménagement ne peut recevoir que des constructions légères ou sportifs.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Ben Arous le 25/8/2021 à 9h.

Mise à prix :

Trente huit mille cent soixante quatorze dinars 880 Millime (38.174.880 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2021S00840VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble enregistré

Poursuivant : Banque de l'Habitat siège social 21 rue Khair Eddine Bacha Tunis.

Partie saisie : Jamal b. Hédi Rahmouni demeurant à cité Khadhra Kasserine.

Avocat poursuivant : Maître Mhamdi Youssef avocat à la cour de cassation Kasserine.

Référence exécutoire : jugement de 1ère instance n°14163 daté le 3/10/2013 suivant lequel la partie saisie doit payer au poursuivant la somme de 10.090.150 dt et 35.657.581 dt sur les échéances non payées avec les intérêts et 47.450 dt sur la somation de payement et 150 dt sur les frais d'avocat.

Procédure d'exécution : p.v n°5364 daté le 25/3/2021 et p.v d'essai n°5364 daté le 18/3/2011 et p.v et p.v Exec n° daté le 20/5/2021 et p.v n°5364 daté le 11/12/2015.

Immeuble objet de la saisie : immeuble situé à la rue de l'indépendance Kasserine surface de (104.5 parts / 519 parts immeuble enregistré n°023353 Kasserine.

Mise à prix : 99.000.000dt

L'immeuble sera vendu à l'audience publique devant le tribunal 1ère instance de Kasserine le lundi 23/8/2021 à 9 h du matin et suivant.

Partie saisie doit au plus tard le jour de l'audience présenter leurs moyens défenses par l'intermédiaire d'un avocat.

Il est possible de visiter l'immeuble objet de la saisie tous les jours de la participation aux enchères et ouverte à toute personne et après consignation de 1/3 du montant pour de plus ample renseignement prendre connaissance de cahier des charges du greffe du tribunal et à l'étude de l'avocat poursuivant.

2021401984VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination de liquidateur

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/4/2021 enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 23/4/2021 sous le n°21563152, quittance n°39936 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises sous le n°262151253 le 28/6/2021, les associés ont nommé à l'unanimité Mr Larbi Bibani liquidateur de la société internationale Airline crew IAC, SARL au capital de 100.000, siège social : 30 rue des entrepreneurs Charguia 2, IU : 0633703V.

Tous les créanciers éventuels sont tenus de faire connaître le montant de leurs créances avec tous les justificatifs et ce dans un délai d'un mois à partir de cette publication à l'adresse du liquidateur; 7 rue de Suède Tunis. Tel : 26 434 406. Mail : larbibibani@yahoo.fr

2021R02045VEPA2

Ouverture de la Procédure du Règlement Judiciaire

Le Tribunal de 1ère instance de Jendouba a décidé le 11 mars 2021 d'entamer la procédure de règlement judiciaire de la société Eco-village, R.C : B14116932011 et la désignation du Juge d'Entreprise Juge Commissaire et de charger l'expert judiciaire Monsieur Mohamed Monji Hadji, 4 rue Othmane Ibn Affane 8100 - Jendouba, en qualité d'administrateur judiciaire afin d'étudier le programme de sauvetage présenté par la demanderesse et de le présenter aux créanciers pour discussion et avis.

- De contrôler les actes de gestion de l'entreprise.

- L'inscription de cette décision au JORT ainsi que l'envoi d'une copie à la commission de suivi des entreprises économiques.

Ainsi les créanciers sont priés de présenter les justificatifs de leurs créances à l'expert judiciaire Mohamed Monji Hadji, dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis.

2021R02046VEPA2

Ouverture de la Procédure du Règlement Judiciaire

Le Tribunal de 1ère instance de Jendouba a décidé le 11 mars 2021 d'entamer la procédure de règlement judiciaire de la société «Energy Industrie», R.C : B2437142010, Matricule Fiscal n°1137995-Q et la désignation du Juge d'Entreprise Juge Commissaire et de charger l'expert judiciaire Monsieur Mohamed Monji Hadji, 4 rue Othmane Ibn Affane 8100 Jendouba, en qualité d'administrateur judiciaire afin d'étudier le programme de sauvetage présentée par la demanderesse et de le présenter aux créanciers pour discussion et avis.

De contrôler les actes de gestion de l'entreprise

L'inscription de cette décision au JORT ainsi que l'envoi d'une copie à la commission de suivi des entreprises économiques

Ainsi les créanciers sont priés de présenter les justificatifs de leurs créances à l'expert judiciaire Mohamed Monji Hadji, dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis.

2021R02047VEPA2

Clôture de Faillite

De la Société Clinique des Engins de Béja (CEB Béja)

Société anonyme en cours de liquidation

RC : B139342003

MF : 847296M/M/A/000

Maître Mourad Gaoudi, Syndic de faillite de la Société Clinique des Engins de Béja, dont le bureau est situé à Immeuble Nouicer - Bureau n°51 - Avenue Habib Bourguiba - 4000 Sousse (tél : 73 226 226) informe que selon l'arrêté du tribunal de première instance de Béja, la faillite de la Société Clinique des Engins de Béja, déclarée par le jugement du même tribunal numéro 36 du 26 juin 2014, a été clôturée et que le syndic de faillite est autorisé à la distribution du produit de la faillite aux créanciers colloqués.

2021S00847VEPA2

Location de terrain agricole JDARA situé à SIDI KHIAR Délégation de Nebr Gouvernorat du Kef

Suivant décision n°99076 du tribunal de première instance du Kef du 24 mai 2021 relative à l'affaire du mandataire de justice n°34 concernant le domaine agricole de JDARA. Il a été décidé la nomination de Monsieur Naim Kaabi en tant que Mandataire de justice en remplacement du défunt Monsieur Ezzeddine Ben Dhif.

Etant donné que la période actuelle de location expire durant la saison 2020/2021

A cet effet, le Mandataire de justice informe le public qu'il met en location le dit terrain agricole par voie d'appel d'offres suivant décision du juge commissaire et ce pour les saisons agricoles 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres peut présenter son offre au secrétariat de l'arrondissement de l'administration judiciaire au tribunal de première instance du Kef au plus tard le 31 août 2021.

L'ouverture des plis aura lieu au bureau du juge commissaire.

Le prix minimum de location de l'hectare est fixé au prix de location de l'année dernière.

Le retrait du cahier des charges de fait au bureau et de l'administrateur judiciaire à l'adresse suivante :

Appartement A 31 immeuble Fell 2, résidence les fatimides - Ain Zaghouan tél 70 726 395.

2021401994VEPA2

Vente de biens immobiliers, des véhicules et des équipements

De la société en faillite "HIA" Hangars Industriels et Agricoles

(MF : 0965502G) conformément à l'autorisation délivrée par le Tribunal de première instance de Béja dans l'affaire n°45 :

- Un terrain battit à la zone industrielle de Mdjez El Bab 2 (Cahier des charges n°1).

- Des véhicules (voiture + camion) (Cahier des charges n°2).

- Différents équipements (Cahier des charges n°3).

Les personnes qui désirent participer à l'acquisition du terrain, les véhicules ou les équipements doivent soumettre leurs offres au plus tard le 01 septembre

2021. Le retrait des cahiers des charges relatifs se fait au Bureau au bureau du séquestre, situé dans l'appartement A 3-1, Immeuble Fill, 2 Résidence Les Fatimides avenue Khaled Ibn El Walid, 2045 l'Aouina, Tunis (Téléphone : 70726395) contre le paiement de (Cent Dinars) 100 dinars non remboursables.

2021401996VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (Exercice 2019)

Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane

Société anonyme

Au capital : 2.500.000 D.T

Kef Centre - Av. Mongi Slim - 7100 Le Kef

Identifiant Unique : 1234640H/A/M/000

Le conseil d'Administration de la Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane a l'honneur d'inviter tous les actionnaires de la société à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu vendredi 3 septembre 2021 à 9h du matin aux Bureaux de Tunis de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, sis à Tunis, 9, rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de tenir l'assemblée générale après le 30 juin 2020 ;

2. Approbation de la nomination de nouveaux membres au Conseil d'Administration ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2019 ;

4. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2019;

5. Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des opérations visées par l'article 200 nouveau et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

7. Jeton de présence ;

8. Quitus aux administrateurs ;

9. Procédure de dépôt, d'enregistrement et de publication.

2021401998SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (Exercice 2020)

Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane

Société anonyme

Au capital : 2.500.000 D.T

Kef Centre - Av. Mongi Slim - 7100 Le Kef

Identifiant Unique : 123640H/A/M/000

Le conseil d'Administration de la Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane a l'honneur d'inviter tous les actionnaires de la société à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu vendredi 3 septembre 2021 à 10h du matin aux Bureaux de Tunis de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, sis à Tunis, 9, rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de tenir l'assemblée générale après le 30 juin 2021 ;

2. Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2020

4. Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des opérations visées par l'article 200 nouveau et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020.

6. Jeton de présence

7. Quitus aux administrateurs

8. Renouvellement du mandat des administrateurs pour une durée de trois ans qui se termine par la tenue de l'AGO exercice 2023

9. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023

10. Procédure de dépôt, d'enregistrement et de publication.

2021401999SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de deux titres de propriété

VITALPHARMA S.A ayant son siège social à cité EL MOUNA appart n°93 EL MEDINA AL JADIDA Ben Arous son identifiant unique 1074660W immatriculer au registre de commerce ancienne sous le n°B0280002008 représentée par son représentant légal Monsieur Walid Garouz PDG titulaire de la CIN n° 08375616, a déclaré avoir perdu :

1) Un titre de propriété portant le n°663 daté du 29/6/2007 appartenant à Mr Elyes Fils de Mohammed Fils de Taib Ben Issa Tunisien né le 14/4/1964 à Tunis, demeurant au 14 rue Chokri Kouatli, Montfleury Tunis, titulaire de la CIN n°00597718.

2) Un titre de propriété portant le n°664 daté le 29/6/2007 appartenant à Mr Abdel Razzak Fils de Mohammed Fils Taib Ben Issa, Tunisien né le 4/3/1965 à Tunis, demeurant au 14 rue Chokri Kouatli, Montfleury Tunis, titulaire de la CIN n°00755979.

Objet du titre foncier n°47324 Ben Arous dénommé «société Atelier Moderne d'Impression 1» relatif au lot n°11 du plan d'aménagement de l'immeuble objet de titre foncier n°27218 Ben Arous, d'une superficie égale à 02 ares 15 Ca (soit 215 m²) indivisée à parts égales entre les propriétaires, relatif à un terrain destiné à l'implantation d'un projet industriel, l'établissement de titre foncier daté le 10/8/2006 volume Ben Arous 12/2006 n°117.

Sachant que la propriété a été acquise par VITALPHARMA en vertu d'un acte sous seing privé l'égalisée le 27/8/2012 et le 8/10/2012 et enregistré à Fouchena le 30/10/2012 sous le n°12104204 quittance n° M050864, et entendait faire établir deux copies certifiées conforme des titres annulés.

2021402010DIVD2